

Courrier recommandé avec AR

Adressé à

E Moreau Maire de **Nouans les Fontaines** - **R Rezeau** Maire de **Sepmes** - **B Pipereau** Maire de **Manthelan** - **M Baritaud** Maire de **Bridoré** - **M Braud** Maire de **Fléré la Rivière** - **D Douady** Maire du **Petit Pressigny** - **S Gervais** Maire de **Charnizay** - **G Bertucelli** Maire de **Preuilley sur Claise** - **J Charbonnier** Maire d'**Orbigny**

Et : Mme la Préfète, G Hénault, S Métadier, V Gervès, M Angenault, G Dubois, M Guignaudau

Objet : Eoliennes la face noire de la transition écologique

Madame/Monsieur,

Vous avez pour projet de développer l'implantation d'éoliennes industrielles sur le territoire de Loches Sud Touraine.

De notre côté, nous nous opposons avec la plus grande fermeté à l'installation dans notre territoire de ces aérogénérateurs qui vont compromettre durablement notre qualité de vie et notre environnement.

Le récent rapport Aubert confirme le constat fait par la Cour des Comptes en mars 2018 : l'éolien ne contribue en rien à la lutte contre les GES, il coûte cher à notre économie et au consommateur / contribuable, il ne crée que très peu d'emplois et détruit les paysages et l'économie de nos zones rurales. Le gigantisme, le bruit et les infrasons de ces machines sont une violence imposée aux habitants impactés.

Par le présent courrier, nous vous transmettons officiellement le livre « Eoliennes, la face noire de la transition écologique » de Fabien Bouglé, publié aux éditions du Rocher et sorti le 2 octobre 2019. Il soulève la dangerosité de cette filière industrielle tant en termes d'impacts environnementaux que de santé publique ou d'atteinte à la biodiversité. En outre, cet ouvrage dévoile une filière discréditée par un lobbying intensif, ainsi qu'une corruption généralisée.

La presse a salué unanimement la qualité de cet ouvrage considéré comme sérieux et très documenté. Le quotidien « Les Echos » du 14 octobre 2019 précisait d'ailleurs à cet égard : « Cet ouvrage constitue un salutaire exercice de démystification de l'éolien ». Les informations qu'il contient révèlent des pratiques intolérables dans notre République et de graves dangers dont vous êtes désormais informés.

L'installation des éoliennes conduit en effet à de nombreuses atteintes à des droits fondamentaux ou constitutionnels et en particulier : atteinte au principe de précaution et de participation du public à une décision ayant un impact environnemental, mise en danger de la vie d'autrui, atteinte à la santé physique ou morale, atteinte à la biodiversité, etc...

Si la mise en œuvre d'installations d'éoliennes dans notre territoire était maintenue, il nous apparaît fondamental de vous alerter sur le fait que - compte tenu des éléments d'information dont vous avez désormais officiellement connaissance sur cette filière éolienne - vous ne sauriez invoquer par la suite votre ignorance en cas de poursuites ultérieures éventuelles, civile, administrative ou même pénale.

Nous comptons sur vous pour partager cet ouvrage avec vos conseillers municipaux et vous prions Monsieur d'agréer nos salutations distinguées.

ADEB.37

APELTA

APEP

C Jourdanne

N Martin

D Vandeweghe

ADEB.37 (Association de Défense de l'Environnement du Besland) 24 r René Descartes,
37240 CIRAN

APELTA (Association pour la Protection de l'Environnement du Lochois et des Territoires
Avoisinants) Mairie de Verneuil sur Indre, 1place de la Mairie, 37600 Verneuil sur Indre

APEP (Association de Protection de l'Environnement Pressignois) 3 lieu -dit La Sablonnière,
37350 Le Petit Pressigny